

## Compte rendu du Conseil Municipal 13 avril 2016

**Présents :** Madame GILBERT Sophie, Monsieur MEYSSONNIER Noël, Madame LAFON Catherine, Monsieur DOURY Frédéric, Monsieur NEDELEC Jean-Yves, Madame ANDRIEU Françoise, Monsieur CARTIGNY Jean-Louis, M. LARROQUE Christophe, Monsieur BARNES Philippe, Madame LEJEUNE Béatrice, Monsieur GENOUDET Fabrice, Monsieur GENSE Sylvain, Monsieur DOURS Robert, Madame CONZETT Séverine, Monsieur BOURDALLE Jean-Claude.

**Représenté :**

**Excusé :**

**Absent :**

**Secrétaire de la séance :** Madame CONZETT Séverine.

**Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 26 février 2016, aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.**

### **1- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Sous la présidence de M Frédéric DOURY, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2015 qui s'établissent comme suit :

#### **1-1 BUDGET PRINCIPAL**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	522 054,86 €	Dépenses	226 191,44 €
Recettes	850 262,65 €	Recettes	197 703,48 €
Résultat reporté (excédent)	158 647,89 €	Résultat reporté (excédent)	55 13,02 €
<b>Excédent de clôture</b>	<b>486 855,68 €</b>	<b>Excédent de clôture</b>	<b>26 645,06 €</b>

#### **1-2 SERVICE ASSAINISSEMENT**

<u>Exploitation</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	45 932,64 €	Dépenses	33 286,26 €
Recettes	48 162,52 €	Recettes	144 560,81 €
Résultat reporté (excédent)	38 658,91 €	Résultat reporté (déficit)	- 94 819,50 €
<b>Excédent de clôture</b>	<b>2 229,88 €</b>	<b>Excédent de clôture</b>	<b>16 455,05 €</b>

#### **1-3 REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

<u>Exploitation</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	25 875,16 €	Dépenses	6 908,49 €
Recettes	24 342,04 €	Recettes	7 169,00 €
Résultat reporté (excédent)	6 499,91 €	Résultat reporté de clôture	24 536,90 €
<b>Excédent de clôture</b>	<b>4 966,79 €</b>	<b>Excédent de clôture</b>	<b>24 797,41 €</b>

#### **1-4 LOTISSEMENT COMMUNAL MIEGE PELISSE LE GAZEL**

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	215 402,81 €	Dépenses	0 €
Recettes	215 402,81 €	Recettes	94 537,48 €
Résultat reporté (excédent)	215 402,81 €	Résultat reporté (déficit)	- 94 537,48 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-</b>	<b>Résultat de clôture</b>	<b>-</b>

Madame le Maire étant sortie de la salle, M Frédéric DOURY, met au vote les Comptes Administratifs 2015 :

- Compte Administratif de la Commune approuvé à l'unanimité ;
- Compte Administratif de l'Assainissement approuvé à l'unanimité ;
- Compte Administratif de la Régie des Transports approuvé à l'unanimité ;
- Compte Administratif du Lotissement approuvé à l'unanimité ;

## **2- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015**

Mme Sophie GILBERT, Maire, rappelle aux élus que les comptes de gestion transmis par le comptable sont en concordance avec les comptes administratifs établis par la commune et propose de les approuver.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion 2015.

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## **3- RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2015**

### **3-1 BUDGET PRINCIPAL**

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	158 647,89
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	131 510,46
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>328 207,79</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>486 855,68</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>486 855,68</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	486 855,68
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

L'inscription budgétaire sur budget primitif 2016 a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil.

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **3-2 SERVICE ASSAINISSEMENT**

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>2 229,88</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>2 229,88</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>2 229,88</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	386 258,91
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	2 229,88
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

L'inscription budgétaire sur budget primitif 2016 a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil.

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **3-3 REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	6 499,91
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-1 533,12</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>4 966,79</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>4 966,79</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	



### **5-3 REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Dépenses de fonctionnement	19 966,79 €
Recettes de fonctionnement	19 966,79 €
Dépenses d'investissement	31 966,41 €
Recettes d'investissement	31 966,41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget annexe Régie des Transports Scolaires.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

### **6- COMMISSION URBANISME- TRAVAUX-VOIRIE**

#### **6-1 Comblement de la piscine municipale**

Suite à la décision de fermeture définitive, des devis de comblement de la piscine ont été réalisés auprès de quatre entreprises de travaux publics comme suit :

-ESPIGAT TP.....	11 320 € H.T.
-CAZELLES.....	12 905 € H.T.
-ANDREO TP .....	16 580 € H.T.
-BELAYGUES .....	20 350 € H.T.

Après délibération, le devis retenu est celui de l'entreprise ESPIGAT TP.

Le Conseil a opté pour un comblement sans gravas. Ce vote a été fait à l'unanimité.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

#### **6-2 Achat d'un camion pour le Service Technique**

Il a été proposé au Conseil Municipal l'achat d'un nouveau camion benne pour le Service Technique :

- un camion poly benne
- un camion benne ordinaire.

Plusieurs devis ont été soumis au Conseil Municipal. Après concertation avec le service technique, il s'avère que le coût très supérieur d'un camion poly benne ne semble pas pertinent.

Après débat, il est retenu le devis de Renault Trucks d'une valeur de 25 500 € H.T.

***Pour : 13***

***Contre : 1***

***Abstention : 1***

### **7- COMMISSION SCOLAIRE**

#### **7-1 Participation des communes extérieures aux frais de scolarité**

Depuis quelques années, une convention a été signée par les communes de Cabanès et de Missècle pour une participation aux frais de scolarité. Après étude des dossiers, il s'avère que des enfants d'autres communes fréquentent l'école de Fiac. Il est donc proposé au conseil municipal d'élargir la convention à toutes les communes dont les enfants sont originaires.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

#### **7-2 Projet Ecole**

Madame le Maire doit rencontrer Monsieur le Préfet pour évoquer des subventions afférentes au projet d'école. Monsieur Larroque, Madame Lafon et Monsieur Nédelec accompagneront Madame le Maire lors de cette rencontre.

## **8- COMPTEURS LINKY**

Lors du débat sur l'installation des compteurs Linky, de nombreuses informations ont été échangées, envoyées au préalable aux élus pour lecture. Les élus font part d'un certain nombre d'arguments quant aux risques liés à la pose de ces compteurs et demandent à ERDF de pouvoir garantir et apporter des réponses sur les points suivants :

- Assurer le risque sanitaire (électro-sensibilité des habitants...);
- Assurer que les collectivités soient dégagées de toutes responsabilités ;
- Assurer que soit maintenu le respect de la vie privée et des libertés individuelles ;

Dans l'attente de garanties et de réponses sur ces points, les élus dans un premier temps demandent à ERDF de surseoir à toute installation de cet équipement. Puis dans un deuxième temps, les élus se positionneront par délibération sur l'installation de ces compteurs.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

## **9- AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Monsieur Grégory MANTEL a fait part de sa démission de son poste à l'Agence Postale Communale de FIAC, ainsi que de la cessation d'activité pour le commerce.

Il est proposé au Conseil Municipal d'avoir recours à un emploi aidé pour l'Agence Postale en attendant la reprise de commerce.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

## **10- TRIFYL : IDENTIFICATION DU REFERENT POUR LA COMMUNE AU SEIN DU RESEAU DEPARTEMENTAL**

Une relation plus directe entre Trifyl et les communes semble nécessaire pour traiter des questions sur l'évolution des consignes du tri ou sur la collecte de bio déchets.

Trifyl souhaite mobiliser un réseau de référents communaux pour informer et échanger avec les élus.

Monsieur Jean Louis CARTIGNY propose sa candidature pour être référent auprès de cet organisme.

***Pour : 15***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

## **11- QUESTIONS DIVERSES**

**11-1** Le Directeur et le propriétaire du Golf sont venus faire le point sur les dossiers des échanges entre la Commune et le Golf.

Le Golf souhaite acquérir trois terrains communaux situés à proximité du Club House.

Les domaines seront consultés pour étudier la valeur de ces terrains.

**11-2** Un chantier jeunes aura lieu sur la commune de Fiac du 11 au 15 juillet en concertation avec la Communauté de Communes. Les jeunes participants sur ce chantier pourront bénéficier d'un séjour à prix réduit.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été soumises au Conseil Municipal, Madame le Maire déclare la séance close à 23 heures et 10 minutes.

<b>ANDRIEU</b> Françoise	
<b>BARNES</b> Philippe	
<b>BOURDALLE</b> Jean-Claude	
<b>CARTIGNY</b> Jean-Louis	
<b>CONZETT</b> Séverine	
<b>DOURS</b> Robert	
<b>DOURY</b> Frédéric	
<b>GENOUDET</b> Fabrice	
<b>GENSE</b> Sylvain	
<b>GILBERT</b> Sophie	
<b>LAFON</b> Catherine	
<b>LARROQUE</b> Christophe	
<b>LEJEUNE</b> Béatrice	
<b>MEYSSONNIER</b> Noël	
<b>NEDELEC</b> Jean-Yves	